Château-Landon - Souppes

Château-Landon

Le ginkgo biloba du Bicentenaire arraché



Tristesse de l'ancien maire Yves Matignon devant l'arbre sectionné qu'il avait planté en 1989.

De La disparition récente du ginkgo biloba de la motte de Saint-Séverin de Château-Landon ne méritait peut-être pas d'être signalée. Et pourtant, sa plantation solennelle commémorant en 1989 le bicentenaire de la Révolution française allait mettre au jour une découverte archéologique majeure pour l'histoire de la cité médiévale (lire ci-dessous).

Les rares promeneurs de cette butte arborée à proximité de l'abbaye Saint-Séverin doivent être effectivement surpris de ne plus retrouver le ginkgo, l'arbre de la liberté offert à toutes les communes de Seine-et-Marne en 1989 par le Conseil général pour symboliser cet anniversaire mémoriel.

Un arbre sera replanté

Le maire Valérie Lagille confirme hélas qu'elle a chargé les services techniques d'abattre l'arbre au regard de son état pitoyable, voire désespéré! « Nous envisagerons une nouvelle plantation sur un lieu qui devra faire sens lors d'une cérémonie quand la situation sanitaire le permettra », prévoit l'élue qui évoque pourquoi pas une certaine

Sainte-Catherine, date « où tout prend racine... ».

Il est vrai en effet que ce site de la motte, « montagne du haut Séverin » à l'époque révolutionnaire, avait dû être aménagé par les citoyens volontaires pour célébrer la fête de l'Être suprême afin d'honorer les Montagnards, les hommes les plus exaltés de la révolution!

On y dansera plus tard en 1793 pour fêter la reprise de Toulon par le général Bonaparte. Nul doute a lors que ce sol constitué de castine (mélange de pierre calcaire et de silex), doté d'une faible épaisseur de terre végétale n'ait pu convenir au ginkgo, choisi pourtant pour sa rusticité, son adaptation à tous les terrains.

On notera tout de même la belle santé de trois cèdres du Liban plantés à ses côtés pour l'accompagner... Yves Matignon, le maire qui officiait en décembre 1989 pour planter notre Ginkgo « l'arbre qui a vaincu le temps » en référence à son indestructibilité face à la bombe d'Hiroshima, espère que « son successeur aura un destin un peu moins éphémère! ».

PAUL LAMOUR

Un donjon oublié...

Le scoop retentissant apparu en 1989 lors de la préparation du trou de plantation de l'arbre de la Paix fut la découverte des fondations partielles d'un potentiel donjon médiéval. Une découverte validée par les autorités qualifiées du service départemental du patrimoine. Les notes de l'association Histoire et Archéologie présente lors de cet événement en détaillent les circonstances : « Après les premiers déblais de l'un des trous sous des couches alternées de terre brunes et noires furent mis au jour des débris de pierres taillées semblant provenir d'une démolition ». Des investigations plus étendues et profondes ont donc permis, entre autres surprises, la découverte de soubassements « en arête de poisson » conduisant à cette conclusion. Une trouvaille malheureusement remblavée car la saison ne se prêtait pas à des fouilles plus approfondies. Mais les hypothèses ne manquèrent pas au sein de l'association qui lui affectaient pour les plus probables, une fonction de vigie d'observation et même de « premier site de la résidence royale » déplacé ensuite au cœur du castrum fortifié où naquit en 1043 Foulques IV, dont le petit-fils Geffroy V, Comte d'Anjou, allait ouvrir la dynastie des Plantagenets...

Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing

Projets retardés, pas abandonnés

Le président de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing, Jean-Jacques Hyest, reconnaît du retard dans les dossiers, mais aucun n'est arrêté.

Dean-Jacques Hyest, maire de La Madeleine-sur-Loing a été réélu à la tête de l'intercommunalité en juillet. Une administration qu'il connaît bien puisqu'il l'a dirigée depuis sa création en janvier 2010 jusqu'en 2015 où il a rejoint le Conseil constitutionnel. C'est Gérard Geneviève qui lui a succédé et a supervisé plusieurs transferts de compétences.

Il concède sans détour



Jean-Jacques Hyest reconnaît du retard dans les dossiers.

un retard dans le traitement de certains dossiers « en raison de la difficulté à organiser des réunions

de travail et des rencontres avec les partenaires surtout pendant le confinement ». « Ni suspendus ni supprimés, mais forcément retardés, les budgets sont déjà votés et les dispositifs seront menés à

sont déjà votés et les dispositifs seront menés à leur terme », explique-t-il. Autre raison, le départ du directeur général « un rôle essentiel dans la fonction de coordination, son successeur a pris ses fonctions le 1er février », annonce le président.

Petite enfance et jeunesse, tourisme, aire des gens du voyage... L'élu a confirmé la poursuite des activités qui fonctionnent en les améliorant surtout pour le développement économique et l'emploi. « La zone d'activité de Souppes, face à Auchan, et actuellement zone d'aménagement différé, pourrait évoluer vers une phase opérationnelle. Quant à la zone d'activité d'Égreville, déjà aménagée par la communauté, elle est gelée. Les entreprises sont en difficulté et les candidats peu nombreux », reconnaît l'élu.

Plusieurs projets liés à l'environnement

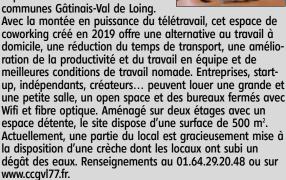
La Communauté de communes s'inscrit dans plusieurs projets liés aux énergies renouvelables. Trois projets de fermes photovoltaïques sont à l'étude, un projet de micro-centrale hydraulique est en réflexion à Souppes... En plus des 14 éoliennes exploitées, 3 projets sont à l'étude et un en réflexion tout comme une centrale de méthanisation. Une étude est aussi prévue pour un éventuel retour du transport à la demande, service pour lequel l'intercommunalité était pionnière.

Le déploiement de la fibre optique, en partenariat avec Seine-et-Marne numérique, est prévu jusqu'à la fin de 2022. L'élu communautaire, Francis Plé, maire de Villebeon, est chargé de suivre le dossier dont le gigantesque chantier se poursuit.

LAREDJ DJEBAR

Espace d'accueil professionnel

CAP'GAT EST OUVERT. Comme ces deux employés d'une société de courtage en crédit et assurance basée à Sens, les entreprises peuvent louer des bureaux à l'Espace d'accueil professionnel, Cap'Gat de la Communauté de



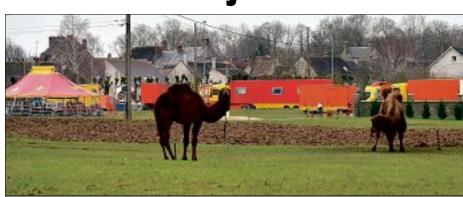
À Beaumont-du-Gâtinais

Cirque et animaux toujours confinés

Arrivé à Beaumont-du-Gâtinais il y a trois mois pour quelques représentations, le cirque Idéal s'est retrouvé piégé sur le site où il avait monté son chapiteau, des espaces communaux entourant la salle des fêtes.

La raison? Les mesures de restrictions sanitaires en vigueur pour cause de Covid-19. Outre que les représentations prévues n'ont pu avoir lieu, la famille circassienne est depuis sans activité et sans indemnité. Une situation particulièrement difficile, pour Waddle Gougeon, directeur du cirque, pour ses artistes et aussi pour leurs animaux...

Situation bien compliquée aussi pour le maire, Hugues Moncel, interpellé, parfois agressé verbalement, de toutes parts! Celui-ci multiplie les actions susceptibles de dénouer l'écheveau des problèmes générés. Des agriculteurs redoutent que la pâture



Les animaux paissent sur les terres communales

des animaux sur leurs jachères rende caduques les subventions conditionnées.

Deux associations pour la défense et la protection animales, dont One Voice, se sont mobilisées.... Néanmoins, Waddle Gougeon et sa troupe, qui ne pensent pas avoir à redouter ces contrôles sanitaires dont ils sont coutumiers, se félicitent de la cordialité des rapports instaurés avec la municipalité et le maire. Avec ses artistes, le

directeur est très reconnaissant pour les attentions généreuses et spontanées de la population. « Gentiment, des habitants nous apportent du pain, du foin... », s'émerveille-t-il.

La semaine dernière, une inspection était diligentée par la préfecture avec l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Service départemental de la protection de la population (SDPP), un service issu du regroupement de la Direc-

tion départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et de la Direction départementale des services vétérinaires. Cette inspection fera l'objet d'un rapport qui sera transmis à l'autorité municipale dans une quinzaine de jours. Quelles solutions seront proposées? Une évacuation semble peu probable puisqu'elle ne ferait que déplacer le problème...

PATRICK PORTET